

PRESSE - INFORMATION



Cabinet de
Madame Françoise DUPUIS
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de l'Enseignement de Promotion sociale
et de la Recherche scientifique

www.francoisedupuis.be

Bruxelles, le 31 mars 2004

Une grande école de gestion à Liège dès le 1^{er} janvier 2005

A l'initiative de la Ministre **Françoise Dupuis**, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Promotion sociale et de la Recherche scientifique, le Gouvernement de la Communauté française vient d'approver ce 31 mars, l'avant-projet de décret portant création d'une école de gestion au sein de l'Université de Liège.

Ainsi, l'entité HEC actuelle va être intégrée dans l'Université de Liège. Ceci va permettre la création d'une grande école de gestion composée de 2000 étudiants qui s'appellera « *HEC-Management School* ».

Elle sera donc constituée avec l'École d'Administration et des Affaires et les départements actuels des sciences économiques et de gestion de l'Université de Liège.

Cette fusion sera effective dès le 1^{er} janvier 2005.

En ce qui concerne les membres du personnel de la haute école, leurs droits et leur statut administratif leur est garanti à titre individuel. De plus, il leur sera possible d'évoluer dans leur carrière au sein de l'Université sur base d'une mobilité volontaire.

Les étudiants qui s'inscriront à la prochaine année académique à la haute école seront considérés au 1er janvier 2005 comme des étudiants de l'ULg.

Des dispositions transitoires sont également prévues dans le projet de décret pour permettre aux étudiants actuellement en cours de cursus à HEC de

Contact presse : Silvia Paradela

☎ : 02/ 533 71 46/56 - ☎ : 0475 75 56 99

✉ : 02/533 71 40 - @: presse.dupuis@cfwb.be

✉ : 65, Avenue Louise – 1050 Bruxelles

l’achever en obtenant le titre de master de la haute école. Il en sera de même pour les étudiants qui se sont déjà inscrits ou vont s’inscrire pour la prochaine rentrée académique à HEC.

Par ailleurs, un mécanisme de financement spécifique est prévu pendant 10 ans afin de garantir une dotation déterminée à la nouvelle entité, qui sera versée à l’Université à l’instar du mécanisme prévu dans le cadre de la fusion avec la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL).

Ce projet a fait l’objet de nombreuses concertations préalables avec les représentants de HEC-Liège et de l’ULg de façon à répondre le mieux possible à leurs attentes tout en respectant les prescrits légaux relatif au statut d’université publique de l’Université de Liège.

La Ministre compte déposer, après avoir respecté toutes les procédures préalables, le projet de décret, début mai ,au Parlement de la Communauté française.

Contact presse : Silvia Paradela

☎ : 02/ 533 71 46/56 - ☎ : 0475 75 56 99

✉ : 02/533 71 40 - @: presse.dupuis@cfwb.be

✉ : 65, Avenue Louise – 1050 Bruxelles